

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 16 mai 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 7 mai 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), Mme DUGELET Isabelle, M. DECHAVANNE Yves, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

30

Nombre de votants : 40

Excusés : M. BERTHELIER Bruno, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène remplacée par M. DECHAVANNE Yves, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme CARRENO Mercédès, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie à Mme PONCET Sylvie, M. VALENTIN Alain à M. DESCAVE Guillaume, M. LAPALLUS Marc à M. VALORGE René, M. BUTAUD Jean Charles à M. CHIGNIER Bernard, M. GODINOT Alain à M. FAYOLLE Jean, M. JARSAILLON Philippe à Mme JOLY Michelle, Mme CARRENO Mercédès à M. DUBUIS Pascal, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice, M. PALLUET Dominique à M. GROSDENIS Henri.

Election d'un secrétaire de séance : M. CHENAUD Fabrice, (Saint Nizier sous Charlieu).

**N°2024/N°089****OBJET : PARTENARIAT RESEAU ENTREPRENDRE LOIRE 2024-2026**

M. le Vice-Président en charge de l'économie rappelle que le Réseau Entreprendre Loire est une association de chefs d'entreprise ligériens qui contribue à faire réussir les créateurs et repreneurs d'entreprise, créateurs d'emplois sur le territoire de la Loire grâce à un accompagnement gratuit et dans la durée par des chefs d'entreprise expérimentés.

L'association s'est développée dans les années 2000, en accueillant sa première promotion de lauréats composée de 10 créateurs et repreneurs d'entreprise.

En 2023, 16 entreprises ont été lauréates. Avec l'aide des 253 membres, entrepreneurs engagés et bénévoles, le Réseau Entreprendre accompagne les créateurs / les chefs d'entreprises et agit pour la croissance économique de la Loire. L'accompagnement est différent en fonction du nombre d'emplois créés, de la phase du projet (création, développement...) et du montant de l'investissement. Des prêts d'honneur peuvent être versés.

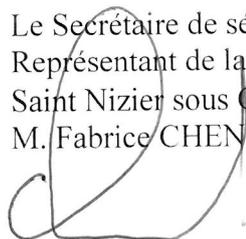
Pour rappel, par délibération en date du 16 juin 2022, le Conseil Communautaire a approuvé le versement d'une aide au fonctionnement à hauteur de 1 800 € et l'abondement au prêt d'honneur pour 1 800 € au Réseau Entreprendre Loire. Cette délibération avait été prise pour les années 2022 et 2023.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- approuve pour les années 2024/2025/2026, le versement annuel d'une subvention au réseau entreprendre Loire, à hauteur de 1 800 € pour le fonctionnement et 1 800 € pour le prêt d'honneur,

- dit que la dépense est inscrite au budget principal en section de fonctionnement pour l'année 2024, et qu'elle sera inscrite au budget principal en section de fonctionnement pour l'année 2025 et pour l'année 2026.

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de  
Saint Nizier sous Charlieu  
M. Fabrice CHENAUD



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240516-2024-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/05/2024  
Publication : 23/05/2024